



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 mai 2026 à 19 h 30**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 25 (4 procurations)

L'an 2026, le 18 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Claude WEIL a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 12 mai 2026.

Etaient présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. Frédéric BARTHE	Mme Sandra RISCH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	Mme Mélanie HEITZMANN
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Vanessa GUIDETTI	Mme Isabelle STRAUSS ZANELLI
M. Bruno LEFEBVRE	M. Samuel BERGER	M. Raphaël GOERGER
Mme Ellia FONTAINE	Mme Emmanuelle STUCKI	Mme Aurélie VERAGUTH REMETTER
M. Jean Jacques KNOPF	M. Bernard GUIDOT	Mme Nathalie BABEL
Mme Mélanie CHITTIER	Mme Bircan STEINMETZ	M. Pascal LACROIX
M. Gaëtan FAES	M. Martin GUNDELACH	
Mme Véronique BRUDER	M. Philippe WETZEL	

Membres absents excusés :

M. François LARDINAIS (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Aude BANZET (procuration à Mme Florence SCHWARTZ), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Mme Ellia FONTAINE), M. Willy MARTIN (procuration à Mme Aurélie VERAGUTH REMETTER).

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM39/05/2026 Compte administratif 2025

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, explique qu'en raison d'un incident technique majeur courant février et mars 2026 de l'application Hélios de la Direction Générale des Finances Publiques gérant les flux financiers de la comptabilité publique, le compte administratif 2025 n'a pas pu être approuvé avant le vote du budget 2026.

Ainsi, conformément à l'article L 2311-5 du CGCT, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 2 mars 2026, de reporter de manière anticipée les résultats 2025 au budget primitif 2026 et par conséquent de voter le compte administratif 2025 après le vote du budget 2026.

Conformément aux dispositions des articles L.1612-12 du code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil Municipal de prendre connaissance du compte administratif de l'exercice 2025 dont les écritures coïncident avec la comptabilité tenue par le Trésorier et sont retranscrites dans le Compte de Gestion 2025.



Mme Aurélie REMETTER VERAGUTH et M. Raphaël GOERGER estiment particulièrement élevé le résultat global à hauteur de 875 267,39 €, interrogent sur la stratégie de la ville et considèrent que ces moyens devraient être utilisés.

M. le Maire ainsi que M. Claude WEIL considèrent qu'il vaut mieux avoir ce niveau de marge de manœuvre car elle constitue de l'autofinancement pour les projets à venir dans un contexte où les finances publiques risquent d'être mises à mal.

Vu le code général des collectivités territoriales,

vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

vu la délibération n°DCM15/03/2025 du Conseil Municipal en date du 31 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025,

considérant que le Conseil est appelé à se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par M. le Maire au titre de l'exercice 2025,

considérant que le compte de gestion 2025 fait ressortir une identité d'écritures avec le compte administratif,

considérant que M. Jacky WOLFARTH, le Maire, a quitté la séance et a laissé le soin à M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, de la présider, conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

le Conseil Municipal
 après en avoir délibéré,

- prend acte du compte administratif 2025 arrêté comme ci-après :
- vote et arrête les résultats définitifs au titre de l'exercice 2025 tels qu'indiqués ci-après :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2025	Compte administratif 2025
Recettes réelles	5 262 000,00 €	5 581 316,13 €
Opérations d'ordre	15 000,00 €	114 804,79 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 277 000,00 €	5 696 120,92 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2025	Compte administratif 2025
Dépenses réelles	3 945 000,00 €	3 637 422,87 €
Virement à la section investissement	1 160 000,00 €	
Opérations d'ordre entre section	172 000,00 €	392 560,90 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 277 000,00 €	4 029 983,77 €
Résultat de l'exercice :		1 666 137,15 €
Excédent reporté :		
Résultat de clôture (A) :		1 666 137,15 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget 2025	Compte administratif 2025
Dépenses réelles	7 802 000,00 €	5 474 342,30 €
Opérations d'ordre entre section	185 000,00 €	284 102,26 €
Déficit d'investissement reporté		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 987 000,00 €	5 758 444,56 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2025	Compte administratif 2025
Recettes réelles	5 978 130,00 €	3 898 846,37 €
Virement de la section de fonctionnement	1 160 000,00 €	
Opérations d'ordre entre section	342 000,00 €	561 858,37 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	7 480 130,00 €	4 460 704,74 €
Résultat de l'exercice 2025 :		-1 297 739,82 €
Excédent d'investissement 2024 reporté	506 870,06 €	506 870,06 €
Résultat de clôture (B) :		-790 869,76 €
RESULTAT GLOBAL (A + B) :		875 267,39 €

Les détails du compte administratif figurent en annexe.

Adopté par 22 voix pour, 6 voix contre (Mme Aurélie VERAGUTH REMETTER, M. Raphaël GOERGER, M. Willy MARTIN ayant donné pouvoir à Mme Aurélie VERAGUTH REMETTER, Mme Isabelle STRAUSS ZANELLI, Mme Nathalie BABEL et M. Pascal LACROIX).

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

